

Chers clients, Chers dirigeants d'entreprise,

Issu d'un grand cabinet d'audit international au sein duquel j'ai conseillé les dirigeants de multinationales pendant plusieurs années, j'ai décidé de créer en 2011 ma propre structure d'expertise comptable spécialisée dans l'accompagnement des PME et de leurs dirigeants. Mon objectif premier a été de rendre accessible aux entreprises de taille intermédiaire des solutions et des montages généralement uniquement proposés à des sociétés du SBF 120 et du CAC 40.

Ainsi, fort de mon expérience, j'ai élaboré avec une équipe d'experts un panel de services à haute valeur ajoutée et adapté à cette typologie d'entrepreneurs, orientés vers le conseil en haut de bilan, la protection du patrimoine et la mise en place de stratégies de rémunération et de réinvestissement des plus-values aux fins de développement patrimonial.

Expert-Comptable, membre du club fiscal de l'ordre, mon activité est réglementée directement par l'État, contrôlée régulièrement par un ordre, et couverte par une assurance professionnelle dédiée.

Thomas NAULIER
Président de Naulier & Associés



Thomas NAULIER - Président

Après avoir été durant 5 ans superviseur au sein de l'un des quatre plus importants cabinets au monde d'audit et de conseil auprès des sociétés du SBF 120, Thomas Naulier crée en 2011 son propre cabinet d'expertise comptable et s'oriente plus spécifiquement vers le conseil et l'accompagnement des entrepreneurs pour un portefeuille global de 600 clients. Implanté et inscrit à l'Ordre de Paris, il est également membre du Club Fiscal de l'Ordre des Experts-Comptables, et se spécialise actuellement en droit comptable et fiscal des fonds luxembourgeois.



GRUPE NAULIER & ASSOCIÉS

14 rue Beffroy
92 200 Neuilly-sur-Seine
Tél : 01 40 23 95 25
secretariat@naulier-associes.com

RCS 533 614 186 Paris, cabinet d'expertise comptable
Inscrit à l'Ordre de Paris Sous le numéro 140001394801



Cabinet d'Expertise Comptable

SPÉCIALISÉ DANS L'ACCOMPAGNEMENT DES PME ET DE LEURS DIRIGEANTS
DANS LES ÉTAPES CLEFS DE LEUR CROISSANCE

Une équipe de spécialistes fiscaux et juridiques au service des dirigeants de TPE/PME

NOTRE ACTIVITÉ

NAULIER & Associés est un cabinet d'expertise comptable à compétence particulière en droit fiscal communautaire, spécialisé dans la stratégie de rémunération des dirigeants de TPE/PME, ainsi que dans les formes juridiques à adopter pour préparer au mieux l'implantation, le développement et l'éventuelle revente de cette typologie d'entreprises. À travers ce positionnement spécifique, nous accompagnons les entrepreneurs ainsi que les propriétaires fonciers dans les différentes options de stratégies capitalistiques qui s'offrent à eux pour optimiser l'évolution de leur structure.

NOS SERVICES

Pour ce faire, nous créons des montages de holdings de droit français ou européen, accompagnés du suivi comptable et juridique nécessaire, avec pour objectifs :

- ▶ Le conseil et l'accompagnement en levée de fonds et financements (LBO) pour accélérer votre développement,
- ▶ L'étude en rachat de société pour une croissance externe réussie,
- ▶ La mise en place de stratégies de rémunération et de développement du groupe de sociétés,
- ▶ La préparation de la plus-value de sortie visant à faciliter son réinvestissement dans une stratégie patrimoniale globale,
- ▶ La valorisation au plus juste de votre société,
- ▶ La mise en relation avec des acheteurs potentiels et la conduite des opérations de vente.
- ▶ La préparation de vos opérations de succession et de transmission

NOTRE DIMENSION INTERNATIONALE

Grâce à l'expertise internationale de nos collaborateurs et partenaires, nous sommes en mesure de vous accompagner dans vos problématiques de fiscalité à l'échelle européenne. En effet, selon votre secteur d'activité, vous pouvez bénéficier légalement, en tant qu'entreprise, profession libérale ou propriétaire foncier de droit français et européen, de montages juridiques et comptables adéquats que nous présenterons dans le cadre de votre étude personnalisée.



Le conseil et l'accompagnement par des experts représentant une profession ordinaire

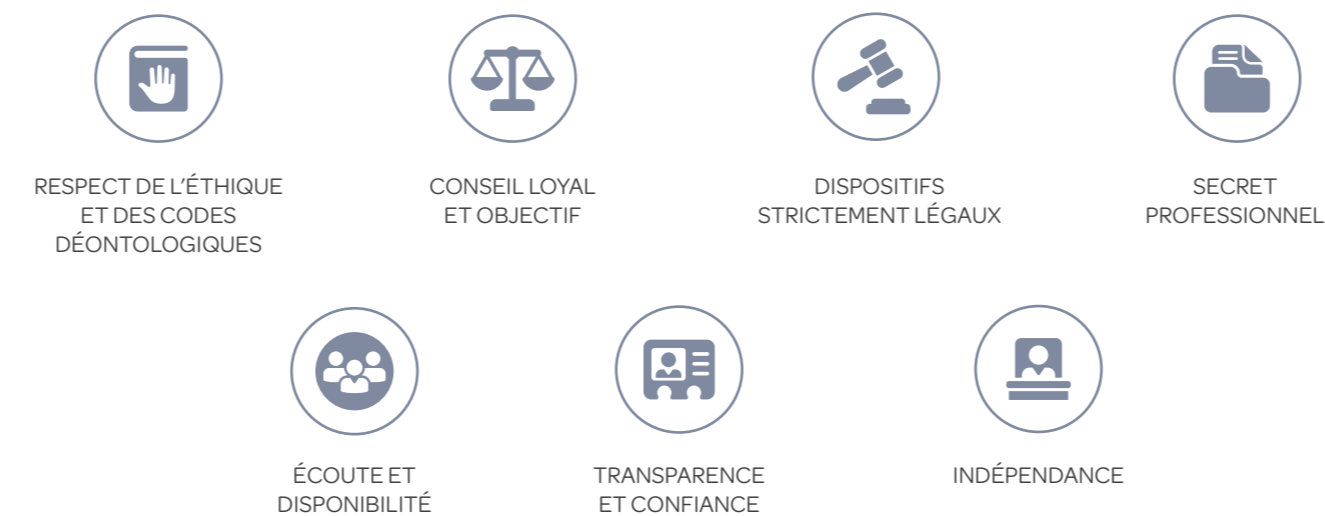
NOTRE PROCESSUS DE CONSEIL EN 4 ÉTAPES CLEFS



LES MISSIONS ET OBLIGATIONS RÉGALIENNES DE L'EXPERTISE-COMPTABLE

Le cabinet NAULIER & Associés est membre de l'Ordre des Experts-Comptables de Paris qui établit et contrôle les normes et le code déontologique de la profession, sous la tutelle du Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget. Ainsi, de la production de vos comptes annuels à nos missions de conseillers financiers au spectre d'intervention élargi, toutes nos prestations s'inscrivent dans un cadre strictement légal, dans le respect de l'honneur et de l'indépendance relatifs à notre fonction.

NOS VALEURS



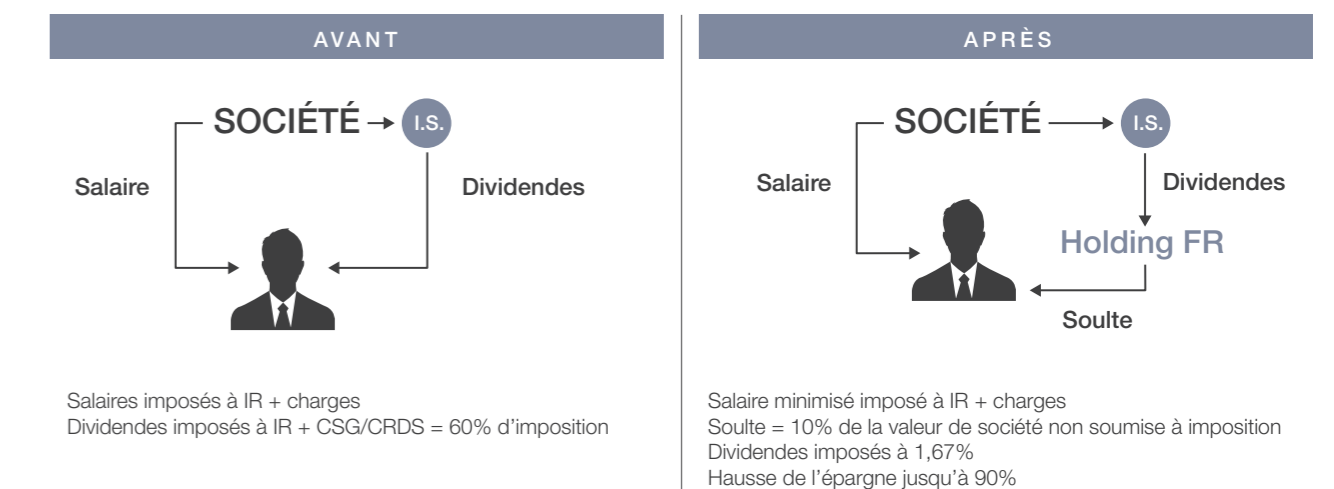
Une introduction à notre métier

QU'EST-CE QUE LE CONSEIL EN HAUT DE BILAN ?

Le haut de bilan, situé comme son nom l'indique dans la partie supérieure du bilan comptable, correspond aux comptes d'actifs et de passifs qui constituent les emplois stables et les ressources durables d'une entreprise, que sont les fonds propres ainsi que les dettes et financements à long terme. Dans le cadre d'opérations d'ingénierie financière, pour lesquelles nous sommes en mesure de vous accompagner, la mise en place de montages spécifiques en haut de bilan permet notamment :

- ▶ D'accélérer le développement de votre entreprise
- ▶ D'augmenter vos capacités de réinvestissement via la création de holding
- ▶ De titriser vos actifs immobiliers pour augmenter la profitabilité de ce patrimoine
- ▶ De lever des fonds via des fonds d'investissement de droit français ou européen
- ▶ De restructurer vos actifs professionnels par levée de fonds et titrisation

EXEMPLE DE MONTAGE D'UNE OPÉRATION DE HAUT DE BILAN



Grâce à la différence de fiscalité, **1.8x plus de patrimoine sera créé sur 10 ans minimum**